



République Française
Département du PUY-DE-DÔME
Canton de GERZAT

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

Séance du 25 mars 2025

N°2025-23

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars 2025 à 19 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Christine MANDON, Maire.

Présent(e)s : seize (16)

Mme MANDON Christine, M. FAGONT Alain, M. PRADIER Éric, M. AMAZIGH Mohammed Hamid, M. THABEAU Didier, Mme MATHEY Catherine, M. FLOQUET Roger, Mme BALICHARD Dominique, M. DOS SANTOS Antonio, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme COUTANSON Pascale, Mme REVEILLOUX Françoise, Mme BEURIOT Sabine, Mme CORREIA Sandra, M. FROMENT Sylvain, Mme MAHAUT Jessika.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : six (6)

Mme PIRONIN Maryse a donné pouvoir à Mme Catherine MATHEY ;
Mme ALAPETITE Nadine a donné pouvoir à Mme MANDON Christine ;
Mme CHETTOUH Aïcha a donné pouvoir à M. Didier THABEAU ;
M. LAZEWSKI René a donné pouvoir à M. FAGONT Alain ;
Mme GHESQUIERE Chantal a donné pouvoir à Mme CORREIA Sandra ;
Mme SOARES Maryse a donné pouvoir à Mme Françoise RÉVEILLOUX.

Absent(e)s: cinq (5)

M. BAYLE Dominique, M. ESPINASSE Philippe, M. FRADET Nicolas, Mme METENIER Séverine, M. PRIEUR Olivier.

Secrétaire de séance : Mme COUTANSON Pascale

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 00 et constate que le quorum est atteint.



Délibération 2025-23**Objet : Fixation des tarifs de vente des terrains du « Lotissement impasse Ornano »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 et L2241-1.

Vu le budget annexe « Lotissement impasse Ornano » ;

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 18 mars 2025 ;

Considérant l'avancement du projet, dont la réalisation (exécution du marché de travaux de viabilisation) est en cours ;

Considérant que le conseil doit se prononcer sur le prix de vente viabilisé de chaque lots, décomposés comme suit : lot 2 : 432m², lot 3 : 631m², lot 4 : 550m², lot 5 : 519m², afin de pouvoir lancer la commercialisation de ces parcelles et procéder à l'enregistrement des réservations ;

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE

- **De fixer le prix du m² à 190 € HT soit 228 € TTC**
- **D'approuver les prix de vente des quatre parcelles du « Lotissement impasse Ornano » telles que présentées dans le tableau ci-dessous :**

Lot	Parcelle	Surface bornée en m ²	Prix du m ² HT en €	Prix du m ² TTC en €
2	AC228	432	82 080 €	98 496 €
3	AC228	631	119 890 €	143 868 €
4	AC228	550	104 500 €	125 400 €
5	AC228	519	98 610 €	118 332 €

- **Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer les actes de vente ainsi que toutes les pièces nécessaires pour la vente des lots**
- **D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

En mairie d'Aulnat,

Le 25 mars 2025

Madame la secrétaire de séance,
COUTANSON Pascale

Le Maire,
MANDON Christine

